



groupe**ment** cantonal genevois des
asso**ciations** de
pare**nts** d'élèves des écoles
prima**ires** et enfantines

Une école pour tous - une chance pour chacun !

Résolution du GAPP – avril 2004

Préambule

Les parents d'élèves du GAPP ont toujours eu comme objectif prioritaire la défense de la qualité de l'enseignement dans l'école publique genevoise. L'état des finances publiques laisse présager une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement.

Contexte

Depuis un certain nombre d'années, nous assistons quasi-impuissants au démantèlement lent mais inexorable des forces des équipes enseignantes.

Un nombre croissant d'équipes perdent régulièrement des postes (MS* & GNT*). Prenant en compte la situation financière du canton, parents et enseignants ont accepté, au cours des années passées, un certain nombre de sacrifices tels que l'augmentation du nombre d'élèves par classe ou la baisse du taux d'encadrement. Jusqu'à aujourd'hui, ils ont aussi accepté de jouer le jeu de la solidarité entre écoles du canton, selon le principe de la discrimination positive.

Pourtant, il nous semble que cela n'est plus acceptable aujourd'hui. En effet, nous pensons que la limite a été atteinte et qu'une nouvelle diminution signifie la fin de projets d'école de qualité, car il est clair que les enseignants ne peuvent pas tout faire sans moyens et ils devront revoir leurs projets à la baisse. Cela décourage les enseignants à relever le défi d'offrir une école de qualité pour tous, avec une chance de réussite pour chacun.

Suite à la présentation des comptes 2004 de l'Etat, une réaction des parents d'élève s'impose.

Ne soyons pas tentés de faire des économies sur le dos de l'éducation. Nous demandons au Grand Conseil :

- Le maintien des postes de GNT et MS
- La stabilisation du taux d'encadrement actuel
- Le soutien de la mise en place des responsables d'école
- La revalorisation de l'image de l'enseignant

Concrètement :

Les parents d'élève du GAPP demandent le maintien de forces suffisantes dans les écoles pour pouvoir continuer à proposer des projets d'écoles réfléchis, cohérents, ambitieux et en accord avec les principes de la Rénovation.

29 APE membres représentées. Résolution acceptée : 25 voix pour et 4 abstentions

**MS : maître de disciplines spéciales*

**GNT : généraliste non-titulaire*